BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

Inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Claude C. Champagne à Cécile P. Facquet, Othello A. Bartholomew à Stella K. Lambert, John F. Stuard à Juanita H. Denéchaud. Dominique Gutierrez à Nellie Morales, Daniel Markey à Annie E. Zahn, Mollère B. Duvernay à Pearl M. Fortier, John E. Rosser à Joséphine E. Halcott, Jos. Yokum à Ellen Fink, Geo. J. Schropf à Alice V. Bourgeois, Will Love à Lucy Smith.

NAISSANCES.

Mmes John Repak, une fille; Owen B. Ryder, un garçon; H. G. Morgan Jr, un garçon; F. W. Kirchhoff, un garçon; Richard Gardner, un garçon, Fred A. Evans, une fille; Wm B. Carr, une fille; A. J. Lucas, un garçon.

DECES.

Joseph Simon, 65 ans, 1136 Tchoupitoulas; Mme Eugène Vaz, 41 ans, 738 Valence; Pocahuntas M. Albert, 18 ans, 1420 Lowerline; Edw. Morrice, 63 ans, Louisiana Retreat; Hilda J. Ohnesirge, 6 mois, 317 rue White; Veuve Prosper Berger, 59 ans, 2339 rue Laharpe; Frank Di Vincenzi, 25 ans, 527 Hôpital; Chas Smith, 57 ans, Mississipi; Rosa Branch, 27 ans, 1107 Hôpital; Joseph Park, 43 ans, Hôpital de Charité; Leila O. Roberts, 1 an, 2211 S. Claiborne; Frank H. Taylor, 51 ans, 1314 Annette; Luvenia Bookoter, 24 ans, 2518 Povdras; Flora Terrell, 34 ans, Hôpital de Charité; Virginia Neat, 21 ans, 1837 Ursulines; James Curley, 62 ans, asile des Petites Sœurs des Pauvres; Joseph Eugene Jr, 59 ans, Gén. Ogden et Pear; Peter Weisler, 25 ans, 1220 Bartholomew; Rosaline Paul 18 ans, 1047 N. Tonti; Dauphiney Bagby, 19 mois, 1301 Clara

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

The Wisby Insurance Agency vs J. A. Williams, attachement de $304 96.

Geo. J. Hauser vs Richard J. Thurman, procès exécutif de $326 50.

Successions ouvertes:

Mme M. J. Burlett, Louise Aline Picard, Joseph Blum, Henriette Hirsch, Edw. J. Hugo, Frank Husson, Geo. W. Kendall, Louis Braun.

Michel Glaser vs S. Mermelstein, réclamation de $372.17 sur des billets.

Clara Moses vs Manuel Eader, séparatian de corps et de biens.

Demande d'émancipation:

Edward et Geneviève Harris.

Mme Ida Kohlman vs James L. Lemarié, réclamation de $110 sur des billets.

CE QU'IL Y A DE MIEUX POUR LES INTESTINS

Si vous n'avez pas un fonctionnement régulier, sain des intestins, vous êtes ou serez malade. Gardez vos intestins libres et vous vous porterez bien. Il est dangereux de forcer la nature au moyen de remèdes violents ou de pilules de poison. Le moyen le plus doux le plus facile et le meilleur de maintenir les intestins libres et propres, c'est de prendre

CANDY CATHARTIC Cascarets THEY WORK WHILE YOU SLEEP

MANGEZ-LES COMME DUCANDI

Agréables au Palais. Efficaces, ont Bon Goût. Font du Bien ne Rendent Jamais Malade. Faites un Grippe. 10, 25 et 50 cents la boîte. Demandez par écrit, échantillon gratuit et un Complet sur la santé. Adresse: STERLING REMEDY COMPANY, CHICAGO ou NEW YORK.

GARDEZ VOTRE SANG PUR.

23 mars—1an—dim mer ven

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions:

Geo. Miller, abandon du foyer conjugal; Philip Brocato, attaque et blessure.

Condamnation:

Henry Roberts, actes de violence, $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Affaire abandonnée:

John Dancost, blessure.

Envoyés devant la Cour criminelle:

Lannes Larchel, Robert Williams, larcin.

Ventes inscrites au bureau d'affectations.

Cornelius Lavalle à German American Hom'd, portion, St-Pierre, Miro, Orléans et Tonti, $$1000.

L'Acquéreur au Vendeur, même propriété, $1000.

Mme Karl Breixacher et al à Nicholas Benmate, 2 terrains, Homer, Nunez, Slidell et Verret, $2300.

Mme Eugène Barois à 3rd District Bld'g Ass'n, terrain, St Roch, Bempart, St Claude et Musique, $600.

Mme John N. Rigamer à Dixie Hom'd Ass'n, terrain, Laharpe, Columbus, Broad, White, $1,500.

L'acquéreur au vendeur, même propriété, $1,500.

John Mallon à Saturino Rodriguez, terrain, Columbia, Musique, Frankfort, St Roch, $50.

Succession Chas. Malmbourg et épouse à Mme Geo. L. Boutin, portion, Maurepas, Florida, Savage et Des Musiers, $450.

John Courtrade à Nicholas Richasme, 2 terrains, Spruce, Cohn, Dublin et Dante, $1,750

L'acquéreur au vendeur, même terrain, $2,155.

Geo Augustin à Peoples Homd Assn., portion, Jena, Cadiz, Camp et Chestnut, $1,400.

Marco Antonio Pizzati au capitaine Salvatore Pizzati, 1/2 int. dans 3 terrains, St-Philippe, Ursulines, Chartres et Decatur, $20,000.

Oliver Land & Impt Co. Ltd à Baptiste Hibben, terrain, avenue Behrman, de Armas, Numa et Lamarque, $300.

FAITS DIVERS.

Arrivée du fils du président Cabrera.

Diego Estrada Cabrera, fils du président du Guatemala, est arrivé hier après-midi par train spécial à la Nouvelle-Orléans. Le jeune homme qui est accompagné de deux médecins et de deux infirmiers, spécialement attachés à sa personne prendra passage sur le premier paquebot en partance pour le Guatemala.

Le jeune Cabrera, pendant son séjour en France, avait tenté de se suicider en se coupant la gorge au moyen d'un débris de bouteille. Il n'avait réussi qu'à s'infliger une dangereuse blessure, et sur l'ordre de son père il fut placé sous la surveillance de deux médecins qui l'accompagnèrent dans la traversée de Cherbourg à New York.

Dans cette dernière ville un train spécial fut mis à la disposition du jeune Cabrera et des personnes qui l'accompagnent afin de gagner le plus rapidement possible la Nouvelle Orléans où il s'embarquera pour le Guatémala.

Enfants brûlés.

Elvira Joseph et Earl Parker, deux enfants de couleur, jouaient dans la cuisine en la demeure de leurs parents rue Burdette, 2126, hier après-midi, lorsqu'ils ont renversé une casserole d'eau bouillante qui se trouvait sur un fourneau et ont été échaudés au corps. Ils ont été tous deux transportés à l'hôpital.

INCENDIE.

Hier vers midi un feu a été découvert dans une maison rue Lafayette 1657 occupée par Auguste Meyers. Les flammes ont été promptement éteintes.

La question de l'Exposition.

La décision du Congrès au sujet du projet d'Exposition Universelle pour célébrer l'ouverture du Canal de Panama à la navigation en 1915, projet mis en avant par les villes de la Nouvelle-Orléans et de San Francisco, ne sera rendue que dans le courant de l'automne prochain.

Le comité des affaires étrangères de la Chambre devant lequel la question avait été portée, a tenu hier matin une séance exécutive la dernière avant la clôture de la session, et a longuement discuté les résolutions présentées par le congressiste Estopinal de la Louisiane et par M. Kahn, de la Californie, résolutions visant à inviter les nations étrangères à participer à l'Exposition.

Ce comité a résolu de ne faire aucun choix pour le présent, et a invité les deux villes concurrentes à recueillir chacune une somme de 7,500,000 dollars, afin de couvrir éventuellement les frais de l'Exposition. Le comité a décidé en outre que lorsque la somme nécessaire aurait été recueilli le choix entre les deux villes serait laissé au président Taft.

Aucune mesure à ce sujet ne sera prise dans la session actuelle du congrès.

Ces nouvelles qui ont été envoyées télégraphiquement hier de Washington sont des plus réjouissantes pour la Nouvelle-Orléans, car elles indiquent que la délégation de San Francisco a subi un premier échec. Les délégués de cette ville avaient fait les plus grands efforts pour obtenir une décision affirmative du congrès dans sa session actuelle.

La question restera donc sur le statu quo jusqu'au mois de novembre prochain et d'ici là les représentants louisianais au congrès auront le temps de prendre les mesures nécessaires pour faire aboutir le projet néo-orléanais.

Après avoir pris connaissance des dépêches de Washington, M. Thompson, président de la Compagnie de l'Exposition a fait les déclarations suivantes:

"Notre position est exactement ce que nous pourrions désirer qu'elle fut. Primo, aucune ville ne peut songer à tenir une exposition universelle avec un capital moins de sept millions et demi. St Louis en avait recueilli dix.

Nous allons immédiatement commencer une campagne pour obtenir cinq millions de plus cet été. Tout le Sud et les Etats de la vallée du Mississipi nous aideront à parfaire cette somme.

Le résultat pratique de la résolution prise ce matin par le comité des affaires étrangères de la Chambre sera de renvoyer la question jusqu'au mois de décembre prochain. Dans l'intervalle nous pourrons entreprendre une active campagne pour recueillir les sommes nécessaires.

Voici le texte de la dépêche annonçant la décision du comité de la Chambre:

—Washington, 16 juin—Le Comité des Affaires étrangères de la Chambre, réuni aujourd'hui en séance exécutive a discuté les résolutions Estopinal et Kahn pour le choix de la ville où sera tenue l'Exposition de 1915.

Le représentant Garner, du Texas, s'est énergiquement prononcé en faveur de la Nouvelle-Orléans, et finalement le comité a résolu de soumettre la question à la Chambre. Avant de lever la séance le comité a amendé les résolutions Kahn et Estopinal en décidant qu'une somme de 7,500,000 dollars devait être recueillie par chacune des deux villes qui désirent tenir l'Exposition, et que lorsque ce montant serait souscrit le président déclarerait.

Aucune nouvelle mesure ne sera prise à ce sujet avant la session d'automne.

Distribution de diplômes aux élèves de l'Ecole Normale.

La distribution de diplômes aux élèves de l'Ecole Normale de la Nouvelle-Orléans a eu lieu hier matin à 11 heures, dans la salle du théâtre Tulane, fort bien décorée pour la circonstance.

Le Rév. A. H. Becker, dans une éloquente prière, a appelé la bénédiction du Tout-Puissant sur les graduées qui seront bientôt chargées de pratiquer l'enseignement dans les écoles publiques de la ville.

Le programme qui comprenait plusieurs chants et morceaux de musique a été fort bien exécuté.

M. William Frantz a complimenté les graduées sur l'œuvre accomplie dans le courant de l'année et leur a rappelé leurs devoirs futurs, alors qu'elles seront chargées de l'éducation des enfants qui sont l'espoir de l'état et de la nation.

Mlle Cora F. Godat a ensuite lu un mémoire sur l'Education Idéale au Vingtième Siècle.

Mlle M. Walsh dans un discours fort bien tourné a complimenté le corps enseignant.

La distribution des diplômes aux cinquante graduées a été faite par M. G. G. Kronenberger, président du conseil de direction des écoles publiques.

Voici la liste des graduées de l'Ecole Normale de la Nouvelle Orléans pour l'exercice 1909-1910:

Mlles Olga Beatta Becker, Anita Bienvenu, Bertha Botto, Ruth Buckner, Mary McConnell Burgoyne, May Thérèse Cabiro, Emma Marie Clauset, Mary Amelia Chastant, Cornelia Cooke, Olive Léonie Corsan, Alice Carmen Courteau, Ella Lucille Crane, Alice Nora Daniels, Cora Frances Godat, Sylvia Rose Marie Grillot, Alma Alberta Haab, Ida Louise Hackney, Ida Wallbillich Hanckes, Necolene Hetzel, Anne Eliza Kidd, Gertrude J. Kunz, Grace Lee, Inez Mabel Marquez, Louise Moret, Anna M. L. Oberle, Amy Oliveira, Félicie M. Pollet, Blanche Louise Puyau, Rose Kyle Rugg, Dolores Eleonora Sbisa, Ethel Alice Schroeder, Alice Shepherd, Catherine Smart, Louise B. Snow, Alice Thompson, Edwina Levenia Thorning, Louise Frances Verret, Alfreda Voegtlin, Phoebe Irene Voss, Althea Mary Young.

Diplômes pour l'enseignement dans les Kindergarten—Mlles Augusta Louise Bartley, Naomi M. Becker, Edna A. Deléry, Eleanor Duffy, Anna Garland, Mildred H. Green, Lillian M. Johness, Joan Rees Perry, Effie M. Stakelum, Rita Elizabeth Stemm.

La caution de Davies est augmentée.

A la suite d'une nouvelle accusation de faux portée contre Frank Davies, sa caution qui, jusqu'ici, avait été de 10,000 dollars a été portée à 15,000 dollars, somme que l'inculpé se trouvera probablement dans l'impossibilité de fournir.

La nouvelle accusation portée contre Davies est d'avoir mis en circulation un faux chèque payable à l'ordre de William Briant, secrétaire du Grand Consistoire maçonnique de la Louisiane.

TESTAMENTS.

Le testament de Louis Braun a été homologué hier après midi à la cour civile de District.

Le défunt lègue à son frère unique tous les biens qu'il possédait au moment de sa mort et le nomme exécuteur testamentaire.

Le testament de Henriette Hirsch a aussi été homologué à la même cour. La défunte lègue sa fortune à sa sœur Nanette Hirsch; en cas de mort de cette dernière les biens feraient retour à Beulah Bloch, nièce de la défunte.

RIXE.

Au cours d'une querelle survenue hier matin, vers une heure et demie, dans le restaurant de Anthony Compagno, à l'angle des rues Washington et Laurel, Mlle Katie Dougherty a été frappée par le propriétaire de l'établissement.

Compagno s'était pris de querelle avec Ike Lobrano qui soupait en compagnie de sa femme et de la jeune fille.

Compagno armé d'un baton a frappé Mlle Dougherty dans le dos au moment ou celle ci sortait du restaurant.

Assemblée générale de la Louisiane.

Baton Rouge, 16 juin.

Le Sénat s'est réuni aujourd'hui à 1 heure sous la présidence du lieutenant-gouverneur Lambremont.

Des rapports favorables ont été rendus par les divers comités sur les projets de loi suivants:

Settoon—Pour la protection des belettes et des animaux à fourrures.

Hardtner—Pour la protection du gibier.

Bills déposés:

Par M. Weil—Obligeant les districts attorney à plaider pour l'Etat dans les procédures criminelles.

Par M. Perrin—Pour fixer les districts judiciaires.

Par M. Voegtle. Pour exempter de toute taxe à la Nouvelle-Orléans les compagnies de navigation américaines faisant un service régulier avec les ports étrangers.

Par M. Elden. Pour réglementer la profession des sages-femmes.

Le projet de loi Brener pourvoyant à l'organisation de nouvelles paroisses a été voté sans opposition.

Avant de lever sa séance le Sénat a confirmé la nomination de M. W. P. Ball comme enregistreur des votes.

CHAMBRE.

La séance a été ouverte à 10 heures par le Speaker Dupré. Soixante-neuf membres étaient présents.

Le projet de loi Wall pour la protection des chevreuils, a était voté par 69 voix contre 2.

Un rapport favorable a été rendu au sujet du bill Louque autorisant la Commission du Canal Carondelet à employer un pilote aux appointements de 100 dollars par mois.

Un projet de loi a été déposé par M. Wilson pour la protection des écureuils.

JAMES BONNOT,

Successeur de JOHN BONNOT

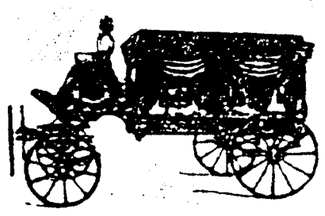

Entrepreneur de pompes funèbres

No 628 RUE STÉ-ANNE

SALONS FUNEBRES.

Téléphone No 1042.

F. LAUDUMIEY Président et Gérant. E. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

1108-1112 Rue ND Remparts

PHONE {HEMLOCK..... 408

PHONE HEMLOCK 252

EMILE LABAT

(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray,

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,

No 1368 AVENUE NORD REMPARTS

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

S'est constitué prisonnier.

Philip Brocato, l'Italien qui avait dangereusement blessé son compatriote Peter Matranga, le 25 du mois dernier dans une querelle à l'angle des rues Gallatin et Ursulines, s'est constitué prisonnier hier après-midi à la Deuxième cour criminelle de cité. Il a été mis sous $500 de caution par le juge Aucoin.

Edition Hebdomadaire de l'"Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Les nominations aux emplois rétribués de la Société française auront lieu le VENDREDI 17 JUIN, en séance du Conseil d'administration. Les soumissions seront reçues jusqu'au vendredi 17 à 5 heures P. M.

Pour les emplois et honoraires consulter le tableau et le cahier des charges exposés à l'entrée de l'Asile.

J. M. VERGNOLLE, Président.
JULES DELAAGE, Secrétaire.
9 juin—9 12 16 17

CONSULAT DE FRANCE

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Godchaux Building, 306-07

AVIS.

A partir du 5 Mai 1910, les bureaux de la Chancellerie du Consulat de France seront ouverts au public de 7:30 heures à midi, et le soir de 6:30 heures à 7:30 heures.

Ils seront fermés les Dimanches et les jours fériés ainsi que le Samedi soir.

Renseignements demandés sur:

Abadie, François.
Berruyer, Fernand, Henri.
Bourgeois, Jean, Baptiste, Alix.
Descaunès. Succession Jean.
Dufour, Henri.
Laporte Jean, né le 10 janvier 1833.
" Sylvain, né le 2 mars 1837.
" Pascal, Joseph, né le 20 février 1840, tous trois fils de Laporte (Barthélémy) et de (Gratienne) Camou, son épouse.
Laymet, Edouard.
Laymet Gustave.
Ménant, Mathurine.
Perrin, Hippolite.
Pino, Maria, épouse Domenico Tibaldi.
Tibaldi, Joséphine, épouse Alexandre Colombo....
Vignau, Jean Marie.

Documents militaires à remettre

Baron, Jacques.
Beulé, Eli. Joseph.
Bridier, Charles.
Chamborédon, Paul Martin.
Clauzure, Jean.
Eyhéaragay, Jean Pierre.
Ferran, Jean Marie.
Fourtanier, Jean Bertrand.
Jeghers, Camille.
Nécibar, Pierre.
Rible, Alexandre.
Saumande, Joseph Louis Désiré.
Yrle, Jean Louis.

oct. 1095

Demande d'emploi.

Une dame parlant le français et l'espagnol désirerait entrer dans une famille en qualité de Dame de compagnie ou de gouvernante de jeunes filles. Elle est munie d'excellentes références. Elle voyagerait volontiers en Italie à la campagne. S'adresser par écrit au bureau de l'Abeille. 7 ma—

PETITES ANNONCES.

Commis vendeurs demandés—Commis vendant au commerce de détail désirant ajouter à leur genre celui de la Bonneterie peuvent l'obtenir en écrivant avec références à la Brunswick Knitting Mills, Brunswick, Maine. 10 juin—1 sem

AMUSEMENTS

WEST END TOUS LES SOIRS

ORCHESTRE MILITAIRE DE TOSSO
VAUDEVILLE
PORTRAITS MOUVANTS
ADMISSION GRATIS

Sièges Réservés 10 Cents, en Vente en Avance chez Fuerst & Kraemer, 833 rue du Cans.

3 ma—

HOTEL ET RESTAURANT DU WEST END

T. FRANCHINA ..... Prop.

Ouvert toute l'Année.

Tous les Mets Délicats de la Saison bien Cuits et Soigneusement Servis.

PRIX RAISONNABLES.

2 janv—3m

Matinées, 5c, 10c; Soirs, 10c; Sièges Réservés, 5c Extra.

Lew Rose's Winter Garden

Baronne, près Poydras.

Originateurs de "Pop" Vaudeville.

Six Actes Etoiles et les Plus Beaux Portraits Mouvants du Monde. Voyez "The Great Moore" dans son "Casket Mystery". Soirée d'Amateurs, Mardi. Concours de Valse, Vendredi Soir.

3 mai—

10c—SHUBERT Spectacle Continu de 12:30 à 10:30 p. m. Chaque Jour.

Grand Divertissement de Tableaux

—DE—

O. T. CRAWFORD.

Changement de Tableaux les Dimanches Jeudis.

Chaque Représentation dure Plus d'une heure

LAC PONTCHARTRAIN ET RIVIERE TCHEFUNCTA.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

Steamer NEW CAMELIA

Commençant le 7 Avril 1910

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisville et Nashville, à la tête de la rue du Canal.

Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 4 h. p. m.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures a. m.

Le beau et le temps le permettant.

EXCURSIONS

$1.00 Aller et Retour $1.00

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Pineland Park, dimanche et mercredi à l'arrivée du train de 7:45 h. a. m.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.

W. C. COYLE & CIE, Agents, No 337 rue Carondelet.

7 avril—

Mandeville, Madisonville et Houltonville.

STR. LOUIS DOLIVE.

Tous les Jours Excepté les Mercredis et les Dimanches.

Quitte West End à 4:30 P. M.

Au Retour quitte Houltonville à 5 A. M

Dimanche—EXCURSION—Mercredi

$1.00 ALLER ET RETOUR.

Quitte West End à l'Arrivée du Train de 7:45 A. M.

Tous les bateaux font connection à Mandeville avec la ligne motrice pour Covington et Abita Springs. Fret reçu tous les jours au dépot du chemin de fer du Canal.

ST. TAMMANY S. S. CO.

29 mai—

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de John Dunlop.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 93,807—Division B—Attendu que Thomas F. Kelly a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Dunlop, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.—L. A. Dufrene, avocat. 11 juin—11 15 20

Succession de Henry C. Quirk.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 93,707—Division E—Attendu que Mme Marie L. Quirk (née Shaw) et Joe L. Quirk ont présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry C. Quirk, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—S. A. Montgomery, Sampson & Westerfield, avocats.

11 juin—11 15 20

—Que comptez-vous faire?....

—Quand un serpent venimeux vous menace, que fait-on?

—On fuit.... Ne croyez pas m'échapper par la fuite....

Elle avait relevé la tête, dans un défi superbe. Et, mystérieuse:

—Je ne fuirai pas.... Maintenant, comme il faut que cet entretien soit décisif entre nous, j'attends que, de votre côté, vous me disiez ce que je dois attendre de vous....

Elle reprit sa place derrière la table.

Et redevenue calme, sans plus d'émotion visible:

—Résumez vos menaces, et faites vos conditions....

—Voici....

Et lui-même alla se rasseoir commodément dans son fauteuil.

—Vous m'épargnerez, je suppose, la peine de vous répéter à quels dangers vous vous exposez si vous vous montrez vis-à-vis de moi intraitable?....

—Je veux qu'il n'y ait aucun doute entre nous.... Je viens de vous dire: "Résumez vos menaces et faites vos conditions."

—Soit. Aussi bien, pas d'ambiguité! J'aime les situations nettes. Ce que je veux, vous le savez. Je n'ai pas changé. Ce que j'étais autrefois quand vous m'appartenaiez, je le suis encore. Je vous aime et je veux que vous soyez à moi. Je ne suis pas homme à reculer devant une infamie pour vous vaincre. Vous savez de quoi je veux parler.....

—Précisez.....

—Je n'ai d'autres armes contre vous que nos anciennes relations d'avant votre mariage et que l'existence de notre fille, preuve de ces relations.... Je me servirai donc de ces armes.... Une fois, je vous en ai menacée et vous avez pu m'échapper, grâce au coup d'épée de M. Robertson, grâce aussi à votre départ qui ressemblait à une fuite précipitée.... Les choses ont changé depuis lors.... Vous êtes seule en face de moi.... vous serez à moi, Jacqueline.... ou, je vous le jure, votre mari saura de moi tout de ce qu'il est possible de lui apprendre sur votre compte.... D'autre part, vous me lanternez depuis trop longtemps pour que je ne sois pas à bout de patience.... Puisque c'est la guerre et que vous paraissez vouloir vous défendre, je n'ai aucune pitié à avoir de vous....

—Je ne vous demande plus aucune pitié....

—Je veux vous laisser toutefois quelques jours pour vous décider. Nous sommes le 15 août. Dans huit jours, tout sera dit..

Il se leva, fit quelques pas dans le petit salon.

Après quoi il revint se planter devant Jacqueline, dans une attitude de provocation et d'insolence.

—Comme je ne vous reverrai plus, je tiens à ce que tout soit convenu aujourd'hui. Dans huit jours, à dix heures du soir — retenez bien ceci — je vous attendrai, Jacqueline, au pavillon du parc des Bois-Murés, vous savez ce chalet rustique bâti dans des ruines et qui se trouve au carrefour de trois chemins, très ombragés? Il n'est pas loin de la clôture des bois de Primerose... Jadis, quand vous m'aimiez, nous nous y sommes rencontrés, parfois, et ces rencontres restent parmi mes meilleurs souvenirs... Vous m'avez bien écouté et vous m'avez bien compris?

—Oui....

—Et vous n'avez nulle objection à faire au sujet de ce pavillon?

—Aucune.... peu m'importe...

—Que vous importe, en effet, puisque votre intention n'est pas de venir?....

—Peut-être viendrai-je, dit-elle, rêveuse.

—Alors, vous me rendriez fou de joie.... Mais si vous ne venez pas.... dans huit jours à dix heures.... le lendemain matin, je demanderai une entrevue à Gervoise, et je ne sortirai de chez lui qu'après m'être vengé..

—Oui, vous êtes vraiment un misérable, dit-elle doucement...

—N'est-ce pas? fit-il en ricanant.... Oh! je me rends justice, allez.... et c'est parce que je me rends si bien justice que vous avez peu d'espoir de me voir revenir à des sentiments meilleurs..

—Tout votre abominable plan tomberait si je prévenais vos révélations et si de mon propre aveu, Denis apprendrait le passé!

—Oh! je vous connais..... l'aveu ne viendra pas de vous... Jusqu'au dernier moment vous conserverez l'espoir de vous en tirer par un subterfuge quelconque.... C'est ainsi que, sans doute, avez déjà pensé à hâter votre départ et à vous soustraire à moi par votre fuite.... Cela ne vous sauvera pas, Jacqueline, redites-vous cela.... et moi je vous le jure....

—Non, je n'y songeais pas. Car, en effet, j'estime, comme vous, que je ne trouverais pas là mon salut.... Je m'attends à un dénouement, et ce dénouement, je ne l'éviterais pas en fuyant...

—Vous réfléchirez....

—Avez vous pensé que je pourrais vous échapper par la mort?

—Oui....j'ai pensé à tout.... Et je ne crains pas cela non plus.... Vous ne tenterez pas de m'échapper en vous tuant, car..

Il s'arrêta.

On eût dit qu'il hésitait.

Ce qu'il avait à ajouter était sans doute bien horrible. Et, malgré son cynisme, cela lui faisait peur.

Mais il n'était pas infâme à demi.

—Votre mort ne vous sauverait pas.

—Oh! Dieu! fit-elle terrifiée, en devinant la pensée de cet homme.

—Non, elle ne vous sauverait pas.... car votre mari apprendrait que j'ai été votre maître... entendez-vous?... et sa douleur et son désespoir n'en seraient que plus grands, puisqu'ils se centupleraient de son impuissance à se venger de vous.....

Pâle, muette d'horreur, elle l'écoutait.

—Je me trompe, dit il, votre mari trouverait encore à se venger, après votre mort, puisqu'il lui resterait votre fille.

—Oui, murmura la pauvre femme, reprenant un peu de calme, vous avez pensé à tout, je le vois.... Du reste, je ne me tuerai pas, je vous le jure.

—A la bonne heure. Vous voici redevenue plus raisonnable.

—Et j'irai à votre rendez-vous....

—Dans huit jours.... à dix heures?

—Dans huit jours, à l'heure dite....

—Enfin, dit-il, les yeux brillants, je croyant vaincue.

Et la saluant avec une courtoisie d'homme du monde, comme si rien que de vulgaire ne s'était passé entre eux, il prit congé...

Mais sur le seuil, très bas, il répéta encore, afin que la menace retombât une dernière fois sur ce cœur comme une braise ardente:

—Dans huit jours, à dix heures, au pavillon des Bois-Murés.

—J'y serai.

Elle resta longtemps rêveuse après son départ. Sa figure fatiguée, ses traits pâlis, ses lèvres tristes, ses yeux sombres, tout indiquait qu'il se livrait en elle un combat douloureux.

Puis les traits se détendirent, les lèvres reprirent de la vie, un peu de sang colora les joues.

Les yeux seuls restèrent sombres, s'allumant de lueurs sinistres.

Et elle se dit, tout haut, alors que depuis longtemps déjà Henri Villedieu était parti:

—Eh bien, oui, puisqu'il le veut, j'irai....

X

LE PAVILLON DE BOIS MURÉS

Ce pavillon était vraiment un joli coin. Il y avait là des ruines d'une ancienne abbaye dont il ne restait que des pans de murailles au long desquelles grimpaient des liserons, des chèvrefeuilles sauvages, des lierres, qui leur redonnaient à tous les printemps, pendant les étés et les hivers, une vie factice. Alors qu'autour des ruines il ne restait que les arbres desséchés portant tout au plus quelques feuilles mortes, elles restaient, les ruines, toutes verdoyantes. Villedieu—il y avait longtemps—y avait fait aménager une sorte de rendez-vous de chasse qui s'élevait de façon assez pittoresque au milieu des éboulis de murailles, des amoncellements de pierres. Le soleil ne pénétrait jusque-là que dans ses ardeurs de midi, quand il pouvait y tomber d'aplomb, sans être gêné par les beaux arbres. Mais, passé deux heures, et de même jusque vers onze heures du matin, c'était une retraite charmante de fraîcheur, pleine d'ombre et de mystère.

Le carrefour où se trouvait bâti ce pavillon n'était pas très vaste, et de tous les côtés il était entouré par des chênes superbes. Très loin, en enfilade d'un étroit sentier herbeux qui se coulait tout droit jusqu'à la lisière, on distinguait une amorce des bâtiments des Bois Murés, comme vus par le petit bout d'une lorgnette. Dans les nuits sans lune, l'obscurité semblait se condenser là plus qu'ailleurs, les ténèbres étaient plus épaisses et plus insondables. Dans les nuits pures où la lune brillait, les ombres devenaient indécises et prenaient aux alentours des allures fantastiques.

A continuer.

Ménagerie en ballade.

Edenburg, Pie, 16 juin — Un train de 15 wagons transportant la ménagerie de Frank A. Robbins a déraillé hier à un mille d'Edenburg. Deux lions, un éléphant, un léopard, une hyène et divers petits animaux ont pris la fuite et errent maintenant dans la campagne au grand désespoir des fermiers de la région.

Plusieurs employés de la ménagerie ont été blessés.